



Les tarifs du régime public en vigueur le 1er juillet 2008

Adultes de 18 à 64 ans ou Personnes de 65 ans ou plus ne recevant aucun SRG (0 %)							
Tarifs en vigueur avant et après le 1er juillet 2008							
À la pharmacie						Lors de la déclaration des revenus	
Franchise mensuelle		Coassurance mensuelle		Contribution mensuelle maximale		Prime annuelle	
Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
14,10 \$	14,30 \$	30 %	31 %	75,33 \$	77,21 \$	De 0 \$ à 557 \$	De 0 \$ à 570 \$
+ 0,20 \$ par mois		+ 1,0%		+ 1,88 \$ par mois		Hausse maximale de 13 \$	

En résumé :

Franchise annuelle estimée : 171.60\$ par adulte

Remboursement : 69%

Contribution annuelle maximum (après c'est 100%) : 926.52\$

Prime annuelle (payable sur rapport d'impôt) : 570\$ par adulte

Prime annuelle totale pour année 2008 : 563.50\$ par adulte
(Ce coût représente 6 mois à 557\$ et 6 mois à 570\$)

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site :
<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurancemedicaments/tarifs.shtml>